

**PROGRAMME DE TRAVAIL DU BUREAU DE
L'ÉVALUATION (2012–2013)**



CONSULTATION ANNUELLE SUR L'ÉVALUATION

17 mai 2011

Programme alimentaire mondial
Rome, Italie

INTRODUCTION

1. Au cours des quatre dernières années, le Bureau de l'évaluation a rehaussé les priorités de son programme de travail, précédemment axé sur les opérations, afin de donner à ses évaluations une valeur plus stratégique et d'en accroître l'utilité. Ces évaluations appartiennent aux catégories suivantes:
 - les évaluations stratégiques, axées sur les priorités institutionnelles, pour lesquelles les enseignements tirés peuvent contribuer à des améliorations au niveau mondial ou systémique;
 - les évaluations portant sur les politiques, qui en éclairent la mise en oeuvre et les résultats afin de fournir des enseignements utiles à leur processus d'élaboration;
 - les évaluations des portefeuilles de pays, qui aident les bureaux de pays à élaborer des stratégies de pays tout en leur fournissant des éléments utiles à l'ensemble de leurs nouvelles opérations;
 - les évaluations d'impact, qui aident à mieux comprendre les effets directs et les impacts des principales activités relevant des programmes du PAM et comblent, ce faisant, une importante lacune en matière d'information.
2. En 2012-2013, le Bureau de l'évaluation continuera d'innover en lançant un nouveau type d'évaluation: l'évaluation des portefeuilles régionaux qui examinera l'assistance prodiguée par le PAM à un groupe de pays.
3. L'objectif du programme de travail en matière d'évaluation consiste à fournir des indications propres à entraîner des changements positifs, contribuant ainsi à améliorer les résultats obtenus par le PAM. Le choix de l'évaluation à entreprendre est donc fonction de la demande, et la priorité est accordée aux évaluations qui apportent la meilleure contribution en termes d'apprentissage. L'accent mis sur l'apprentissage est contrebalancé par des mesures destinées à répondre à l'obligation redditionnelle en garantissant une couverture suffisante du champ d'évaluation du travail accompli par le PAM et en évaluant la mise en oeuvre et les résultats au regard des plans établis.
4. Le programme de travail 2012–2013 concernant l'évaluation a été élaboré en consultation avec les bureaux de pays et les bureaux régionaux pour ce qui est des activités relevant des programmes, des opérations visées, ainsi que des pays à incorporer dans les évaluations d'impact et celles portant sur le déroulement des opérations et les portefeuilles de pays. Le domaine couvert par les évaluations des politiques a été déterminé en consultation avec la Division des politiques, de la planification et des stratégies, à partir du document intitulé "Élaboration des politiques du PAM" (EB.A/2011/5-B); s'agissant des évaluations stratégiques, elles ont été définies en concertation avec la direction. Le projet de programme de travail pour l'évaluation est

présenté à l'occasion de la consultation annuelle sur l'évaluation en vue d'être examiné par les États Membres du PAM et de bénéficier de contributions.

5. Le programme de travail 2012-2013 devrait comporter 36 évaluations. Sa mise en oeuvre devra être assurée par 15 personnes, soit quatre de plus qu'en 2010-2011. Des dépenses autres que les dépenses de personnel, d'un montant d'environ 8,5 millions de dollars É.-U., devront aussi être engagées. On trouvera un aperçu général de la situation dans le tableau 1.

TABLEAU 1: PROGRAMME DE TRAVAIL 2012–2013 PORTANT SUR L'ÉVALUATION	
Évaluations stratégiques	1
Évaluations des politiques	2
Évaluations conjointes (module mondial de la logistique)	1
Évaluations d'impact (y compris les évaluations conjointes)	8
Évaluations de portefeuilles régionaux	1
Évaluations de portefeuilles de pays	13
Évaluations d'opérations (par le Bureau de l'évaluation et/ou décentralisées)	10
TOTAL	36

ÉVALUATIONS STRATÉGIQUES

6. Le Plan stratégique du PAM en cours s'achèvera à la mi-2013, et il serait bon de tenir compte des résultats de son évaluation au moment de l'élaboration du nouveau Plan stratégique. Cette évaluation sera conduite entre janvier 2012 et mars 2013 et comprendra des étapes intermédiaires permettant de recueillir des informations qui seront utiles au processus de planification stratégique. L'évaluation, qui sera présentée au Conseil à sa session annuelle de 2013, s'appuiera sur les conclusions de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique et sur une sélection d'évaluations précédentes. Elle sera axée sur la stratégie adoptée par le PAM pour passer de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, et prendra en compte les orientations fournies dans le Plan stratégique (2008–2013) ainsi que les stratégies qui en ont découlé. Elle fournira des éléments d'observation qui devraient se révéler utiles pour:
 - la planification des stratégies, étant donné que l'évaluation fournira des informations en retour concernant les domaines dans lesquels de bons résultats ont été obtenus et ceux nécessitant un surcroît d'efforts;

- la formulation des stratégies, étant donné que l'évaluation étudiera la manière dont les stratégies ont été articulées, leurs modalités d'évolution et les circonstances dans lesquelles elles ont fourni les résultats escomptés; et
 - la mise en oeuvre des stratégies, étant donné que l'évaluation renseignera sur les facteurs d'exécution ayant facilité l'obtention de résultats stratégiques.
7. L'évaluation portera également sur des facteurs extérieurs au PAM ayant facilité la mise en oeuvre du Plan stratégique et l'obtention de résultats, de manière à permettre une meilleure compréhension des défis auxquels le PAM doit faire face, des facteurs extérieurs qu'il gère depuis l'approbation du Plan stratégique, ainsi que des domaines susceptibles de tirer profit des efforts concertés de toutes les parties prenantes, y compris le Conseil, afin d'aider le PAM à obtenir les meilleurs résultats possibles.

ÉVALUATIONS DES POLITIQUES

8. Au cours des quatre dernières années, le Bureau de l'évaluation a entrepris d'évaluer plusieurs politiques du PAM, notamment celles concernant le renforcement des capacités, les engagements renforcés en faveur des femmes, et le VIH et le sida (ces travaux se sont achevés en 2008), et celle se rapportant à l'alimentation scolaire (en cours en 2011).
9. Le document qui établit le cycle d'élaboration des politiques du PAM intègre l'évaluation dans le processus d'élaboration des politiques et propose que des évaluations soient menées lorsque des politiques sont élaborées ou actualisées, et en tout état de cause entre la quatrième et la sixième année de mise en oeuvre. À l'issue de consultations avec la Division des politiques, de la planification et des stratégies, les politiques suivantes ont été sélectionnées en vue d'être évaluées en 2012-2013, compte tenu des évaluations réalisées par le passé et des demandes formulées par les parties prenantes du PAM, et conformément au document de 2011 sur le cycle d'élaboration des politiques:
- la stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé, conformément à ce qu'avait recommandé le Corps commun d'inspection et accepté la direction du PAM; et
 - la politique du PAM en matière d'insécurité alimentaire en milieu urbain, qui devrait faire l'objet d'une mise à jour en 2013.
10. L'évaluation du Plan stratégique devrait fournir des enseignements qui étayeront le cas échéant le point sur les politiques relatives aux interventions en cas d'urgence. Les conclusions des évaluations d'impact des activités Vivres contre travail (VCT) (voir le chapitre Évaluations d'impact ci-dessous) devraient pouvoir être utilisées pour l'élaboration de la politique en matière de changement climatique.

11. Le tableau 2 fait apparaître les politiques devant être évaluées ou l'ayant déjà été, ainsi que celles qui pourraient à l'avenir faire l'objet d'une évaluation.

TABLEAU 2: SÉLECTION D'ÉVALUATIONS DE POLITIQUES		
Date d'approbation de la politique	Politique	
Évaluations prévues (2012–2013)		
2008	Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé	
2002	L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM	
Politiques couvertes dans le cadre de l'évaluation des politiques (2008–2012)		Année de publication de l'évaluation
2009	Politique du PAM en matière d'alimentation scolaire	2012 ^a
2004	Renforcement des capacités nationales et régionales	2008
2002	La politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes: Engagements renforcés envers les femmes pour assurer la sécurité alimentaire	2008
2003	La programmation à l'ère du sida: l'action du PAM dans la lutte contre le VIH/sida	2008
Politiques couvertes dans le cadre d'autres évaluations globales ou thématiques (2007–2011)		Année de publication de l'évaluation
2006	Achats de produits alimentaires dans les pays en développement	2011 ^b
2006	Le ciblage dans les situations d'urgence	2007 ^c
2004	Le PAM et les filets de sécurité appuyés par l'aide alimentaire: concepts, expériences et programmes possibles à l'avenir	2011 ^d
2004	Évaluation des besoins d'urgence	2008 ^e

TABLEAU 2: SÉLECTION D'ÉVALUATIONS DE POLITIQUES			
Date d'approbation de la politique	Politique		
Politiques susceptibles de faire l'objet d'une évaluation			Cadre chronologique de l'évaluation
2012	Politique en matière de nutrition		2016 2018
2004	Vivres pour la nutrition: intégrer la nutrition dans les programmes du PAM		
2004	Enrichissement en micronutriments: l'expérience du PAM et la voie à suivre		
2010	Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida		2014 2016
2009	Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes		2013 2015
2009	Politique du PAM en matière de renforcement des capacités		2013 2015
2009	Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe		2013 2015
2008	Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: enjeux et perspectives		2012 2014

Notes:

^a L'évaluation de la politique en matière d'alimentation scolaire sera présentée lors de la première session ordinaire du Conseil de 2012.

^b En 2011, le Bureau de l'évaluation va évaluer l'initiative "Achats au service du progrès" ainsi que le projet d'appui à l'agriculture et au marché en Ouganda.

^c L'évaluation du ciblage menée en 2007 ne relevait pas de la catégorie des évaluations des politiques, mais elle couvrait néanmoins le sujet.

^d L'évaluation des dispositifs de protection sociale n'entre pas dans la catégorie des évaluations des politiques; toutefois, du fait de sa portée, il ne sera pas nécessaire de mener une évaluation supplémentaire de la politique au cours du prochain exercice biennal.

^e Les évaluations des besoins d'urgence ont été en partie couvertes par l'évaluation du projet consacré au renforcement de la capacité d'évaluer les besoins menée en 2008, et l'évaluation entreprise en 2010 conjointement avec la FAO du Système d'information sur la sécurité alimentaire.

ÉVALUATIONS CONJOINTES

12. Le PAM a mené des évaluations conjointes avec les organismes ci-après:

- l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): en 2010, évaluation thématique conjointe de l'appui apporté par la FAO et le PAM aux systèmes d'information sur la sécurité alimentaire;
- le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés: en 2011, évaluations de l'impact de l'assistance alimentaire offerte aux réfugiés dans les situations d'intervention prolongée en Éthiopie et au Yémen (voir les évaluations d'impact ci-dessous).

13. En 2012–2013, le Bureau de l'évaluation procèdera aux évaluations conjointes ci-après: i) l'évaluation du module mondial de la logistique, en coopération avec les bureaux de l'évaluation des principaux partenaires du module; et ii) l'évaluation de l'impact de l'assistance alimentaire offerte aux réfugiés dans les situations d'intervention prolongée au Tchad et au Rwanda, en coopération avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés (voir les évaluations d'impact ci-dessous).
14. La possibilité de mener d'autres évaluations conjointes sera examinée à la lumière d'une analyse plus approfondie des niveaux effectifs de travail conjoint, ainsi que des chevauchements entre domaines opérationnels et des plans de travail d'autres organismes. Les points concernés sont les suivants:
 - une évaluation d'impact de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles (SNMI), éventuellement menée avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF);
 - les activités VCT, qui pourraient être étudiées avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), la FAO et des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires; et
 - une sélection d'évaluations de portefeuilles de pays, pour lesquelles les organismes partenaires restent à déterminer.

ÉVALUATIONS D'IMPACT

15. Le Bureau de l'évaluation a entrepris sa première évaluation d'impact en 2009. La note conceptuelle concernant les évaluations d'impact indique les principes de base de ce genre d'évaluations, ce qu'elles entraînent et la hiérarchie des priorités s'agissant des sujets soumis à évaluation. Le choix des activités de programmes sélectionnées en vue de faire l'objet d'une évaluation d'impact est fonction du nombre de bénéficiaires atteints, du volume de vivres distribués et du montant des dépenses directes encourues¹.
16. La première série d'évaluations d'impact, axée sur l'alimentation scolaire, s'achèvera en 2011. La deuxième série, axée sur l'assistance alimentaire (principalement les distributions générales de vivres) aux réfugiés dans des situations d'intervention prolongée, a été lancée en 2011, en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés. Deux de ces évaluations sont en cours en 2011 (Éthiopie et, si la situation se stabilise, Yémen), et deux autres (Tchad et Rwanda), seront incorporées au programme de travail de l'exercice 2012–2013.
17. La note conceptuelle a retenu, aux fins de l'évaluation d'impact, les activités VCT axées sur le renforcement de la résilience face aux catastrophes et l'adaptation au changement climatique, ainsi que les programmes de SNMI.

¹ Voir: <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/resources/wfp219164.pdf>.

Cette liste des pays susceptibles de participer à ces évaluations a été établie compte tenu du nombre de bénéficiaires recensés au cours des quatre dernières années, la priorité étant accordée aux pays dans lesquels un programme de grande envergure a été mis en oeuvre. La liste préliminaire a ensuite été raccourcie en consultation avec les bureaux de pays, ce qui a permis d'établir la liste sélective figurant au tableau 3; le Bureau de l'évaluation poursuivra les analyses afin de valider la liste et de réduire le nombre de pays.

TABLEAU 3: LISTE SÉLECTIVE DES PAYS RETENUS POUR LES ÉVALUATIONS D'IMPACT		
Région²	VCT	SNMI
ODB	Afghanistan, Bangladesh, Népal, Sri Lanka	Bangladesh, République populaire démocratique de Corée
ODC	Les opérations pertinentes ont un nombre relativement restreint de bénéficiaires	
ODD	Mali, Sénégal	Burkina Faso
ODJ	Burundi, Éthiopie, Ouganda, Zambie	Burundi, Éthiopie, Kenya, Malawi, Somalie, Ouganda
ODPC	Haïti	Colombie, Guatemala, Haïti
ODS	Les opérations pertinentes ont un nombre relativement restreint de bénéficiaires	

18. Les évaluations de l'impact des activités VCT fourniront des observations utiles qui étayeront la politique du PAM en matière de changement climatique (voir plus haut); elles débiteront par conséquent en premier, et les évaluations de la SNMI démarreront plus avant dans le cycle biennal. Au total, le Bureau de l'évaluation prévoit d'entreprendre huit évaluations d'impact en 2012–2013, dont deux concernant l'assistance aux réfugiés dans des situations d'intervention prolongée, cinq relatives aux activités VCT et une portant sur la SNMI. D'autres évaluations de l'impact de la SNMI suivront durant l'exercice 2014–2015. Comme indiqué précédemment, le Bureau de l'évaluation examinera la possibilité d'entreprendre ces évaluations conjointement avec d'autres acteurs.

² ODB Bureau régional de Bangkok (Asie).

ODC Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale).

ODD Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest).

ODJ Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale).

ODPC Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes).

ODS Bureau régional pour le Soudan.

ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES RÉGIONAUX

19. Des évaluations de portefeuilles régionaux devraient débuter en 2012-2013 afin de passer en revue toutes les opérations du PAM dans une sous-région. L'approche adoptée sera analogue à celle suivie pour les évaluations de portefeuilles de pays; toutefois, les évaluations porteront sur plusieurs pays dans lesquels des objectifs similaires sont poursuivis et qui sont susceptibles d'avoir bénéficié d'opérations régionales. La première de ces évaluations se déroulera en Amérique centrale et couvrira El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua. Dans chacun de ces pays, le portefeuille d'activités est relativement réduit et ne justifie pas une évaluation séparée.

ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES DE PAYS

20. Les pays retenus en vue de faire l'objet d'une évaluation ont été sélectionnés selon des critères tels que le nombre et l'ampleur des opérations et d'autres activités, les dons reçus, l'importance relative dans le Programme de travail du PAM et l'échéancier des documents de stratégie de pays. Le tableau 4 comporte la liste des pays incorporés au programme de travail du Bureau de l'évaluation pour la période 2012–2013, compte tenu des critères énoncés plus haut et à l'issue de consultations avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

Région	Pays
ODB	Afghanistan, Cambodge, Indonésie, Timor-Leste
ODC	Iraq; éventuellement Kirghizistan
ODD	Niger, République centrafricaine
ODJ	Congo, République démocratique du Congo, Ouganda, République-Unie de Tanzanie
ODPC	Aucun, mais quatre pays sont concernés par l'évaluation des portefeuilles régionaux
ODS	Soudan; la couverture géographique de cette évaluation doit être déterminée

21. Le Bureau de l'évaluation s'efforce de parvenir à un équilibre dans la répartition géographique des pays, de même que dans le nombre d'opérations et la valeur du portefeuille, exprimée en dollars (voir l'annexe). Le tableau 5 indique le pourcentage de portefeuilles du PAM qui auront été couverts par les évaluations d'ici à la fin de 2013: cela comprend les évaluations de portefeuilles de pays achevées et prévues, de même que l'évaluation du portefeuille régional menée en Amérique centrale. Les chiffres seront actualisés de manière à tenir compte de l'évolution du

portefeuille global du PAM ainsi que de la mesure dans laquelle le programme de travail relatif à l'évaluation aura été exécuté.

TABLEAU 5: RÉPARTITION PAR ÉVALUATION DE PORTEFEUILLE DE PAYS, PAR RÉGION (en pourcentage)						
	ODB	ODC	ODD	ODJ	ODPC	ODS
Valeur du portefeuille (en dollars)	45	68	58	61	95	100
Nombre d'opérations	48	52	40	52	75	100
Nombre de pays	43	23	22	47	45	100

22. Le portefeuille global du PAM est adéquatement couvert pour ce qui est de la valeur (en dollars) et du nombre d'opérations. Le taux de couverture relativement faible d'ODC et d'ODD quant au nombre de pays pourra être rehaussé ultérieurement, en recourant à des évaluations de portefeuilles régionaux englobant davantage de pays ayant un portefeuille d'activités relativement modeste.

ÉVALUATION DES OPÉRATIONS

23. En 2010–2011, le Bureau de l'évaluation n'a entrepris que peu d'évaluations d'opérations, en raison de la priorité accordée aux évaluations stratégiques par suite de contraintes budgétaires. La couverture des opérations les plus importantes grâce à des évaluations indépendantes a été adéquate (voir le tableau 6), à quelques exceptions près, pour lesquelles des évaluations devront être programmées à brève échéance. Il est fréquent que l'on n'évalue pas les opérations ayant un nombre très limité de bénéficiaires, même si elles peuvent être sources d'enseignements intéressants et importants.

TABLEAU 6: ÉVALUATION DES PRINCIPALES OPÉRATIONS

Bureau régional	Pays		Bénéficiaires	Dernière évaluation en date			Évaluation prévue	
				Étude sur le terrain	Rapport	Catégorie	Année	Catégorie
ODB	Afghanistan	IPSR	7 317 501	2009	2010	Éval. op.	2012	Éval. port. pays
	Bangladesh	Proj. de dev.**	2 166 000	2009	2009	Éval. op.		
	République populaire démocratique de Corée	IPSR	1 835 000					
	Myanmar	IPSR	1 568 630					
	Népal	IPSR	1 259 776	2010	2010	Éval. port. pays		
	Pakistan	Op. d'urg.	6 397 000					
	Pakistan	IPSR	6 985 000					
ODC	Yémen	IPSR	2 234 849	2011	2011	Éval. port. pays		
ODD	Tchad	Op. d'urg.	1 605 752	2010	2010	Éval. port. pays		
	Niger	IPSR	1 147 300	2011	2011	Éval. op. ^a	2012/3	Éval. port. pays
	Sénégal	IPSR	1 100 000					
ODJ (bureau de Johannesburg)	Malawi	IPSR	1 295 125	2008	2009	Éval. port. pays		
	Zimbabwe	IPSR	1 550 000	2011	2012	Éval. port. pays		

TABLEAU 6: ÉVALUATION DES PRINCIPALES OPÉRATIONS								
Bureau régional	Pays		Bénéficiaires	Dernière évaluation en date			Évaluation prévue	
				Étude sur le terrain	Rapport	Catégorie	Année	Catégorie
ODJ (bureau de Kampala)	Éthiopie	Proj. de dév.	1 235 880	2009	2010	Éval. op.		
	Éthiopie	IPSR	4 967 559	2009	2010	Éval. op.		
	Kenya	IPSR	1 914 650	2011	2011	Éval. port. pays		
	Somalie	Op. d'urg.**	1 876 325	2011	2012	Éval. port. pays		
	Ouganda	Proj. de dév.	1 285 383				2013	Éval. port. pays
ODPC	Haïti	IPSR	2 440 000	2011	2011	Éval. port. pays		
ODS	Soudan	Op. d'urg.	6 751 000	2010	2010	Éval. op.	2012/3	Éval. port. pays

^a L'évaluation a couvert l'intervention d'urgence menée pour faire face à la sécheresse qui a sévi en 2010, et elle englobait les volets pertinents de l'IPSR.

* Intervention prolongée de secours et de redressement

** Projet de développement

*** Opération d'urgence

24. Au cours de l'exercice 2010–2011, le Bureau de l'évaluation a régulièrement reçu des demandes d'évaluation. Cependant, il a été difficile d'y donner suite en raison des restrictions en matière d'effectifs et de financement, ainsi que des délais très brefs impartis. C'est pourquoi, dans le souci de garantir une couverture adéquate des opérations échappant aux évaluations de portefeuilles de pays ou aux évaluations de portefeuilles régionaux, le Bureau de l'évaluation exploitera à titre pilote, en 2012–2013, un fonds permettant de couvrir jusqu'à 10 évaluations d'opérations. Les opérations devant être étudiées seront sélectionnées compte tenu des critères suivants:

- le pays ne compte qu'une seule opération, si bien qu'une évaluation de portefeuille de pays ne serait pas justifiée;
- l'opération exige une évaluation approfondie pour des motifs d'obligation redditionnelle;
- une demande d'évaluation est présentée par un gouvernement partenaire, une équipe de pays des Nations Unies, une ONG ou un donateur.

25. Une évaluation ne sera effectuée que s'il est prévu qu'une nouvelle opération soit menée par la suite, afin que les enseignements tirés puissent être utilisés. Les méthodes employées pour évaluer les opérations seront revues de manière à tirer parti de la version actualisée d'un outil d'auto-évaluation, actuellement en cours d'élaboration, et à réduire les coûts et le temps requis pour les évaluations sans pour autant sacrifier l'indépendance ou la rigueur. Ces évaluations seront gérées par le Bureau de l'évaluation ou décentralisées et confiées alors aux bureaux de pays ou aux bureaux régionaux, auquel cas le Bureau de l'évaluation fournira l'appui et la formation nécessaires.

SERVICE D'APPUI À L'ÉVALUATION ET FORMATION

26. Le Bureau de l'évaluation, en tenant compte de la version révisée des méthodes applicables à l'évaluation des opérations, actualisera ses activités de formation et déterminera la meilleure façon de les assurer. Des heures de travail seront prévues au budget pour garantir la fourniture d'une assistance pratique; l'assurance-qualité peut être assurée pour les évaluations décentralisées.

**COUVERTURE PAR LES ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES DE PAYS ET PAR LES
ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES RÉGIONAUX**

Figure A1.1. Valeur en dollars

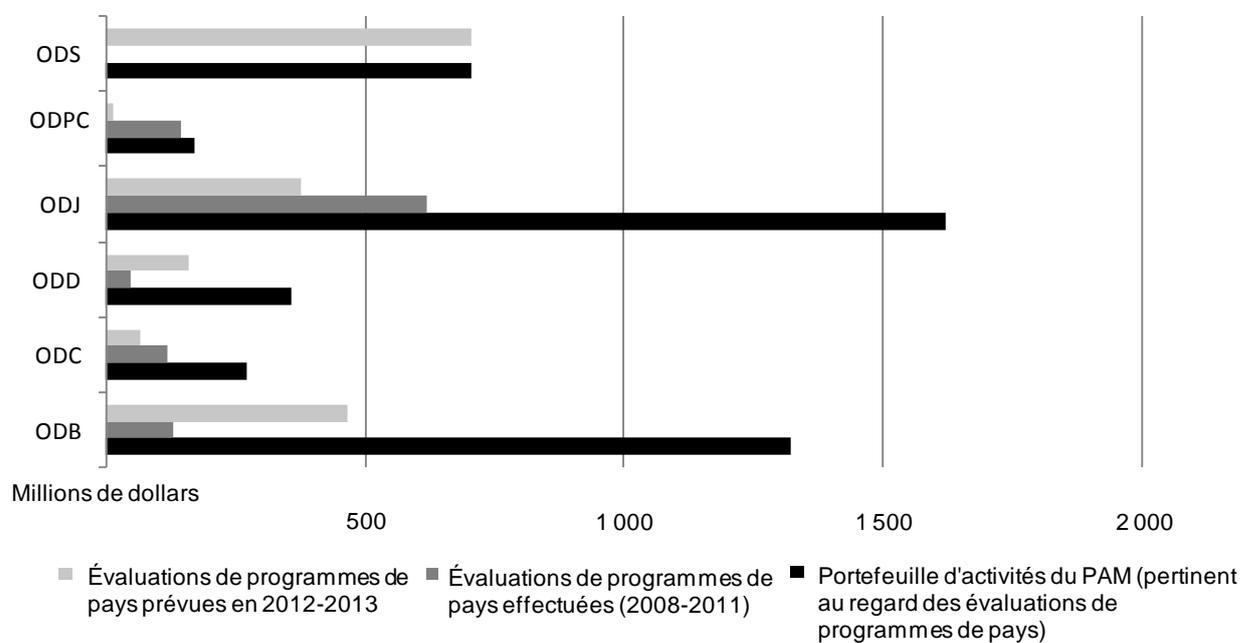


Figure A1.2. Nombre d'opérations

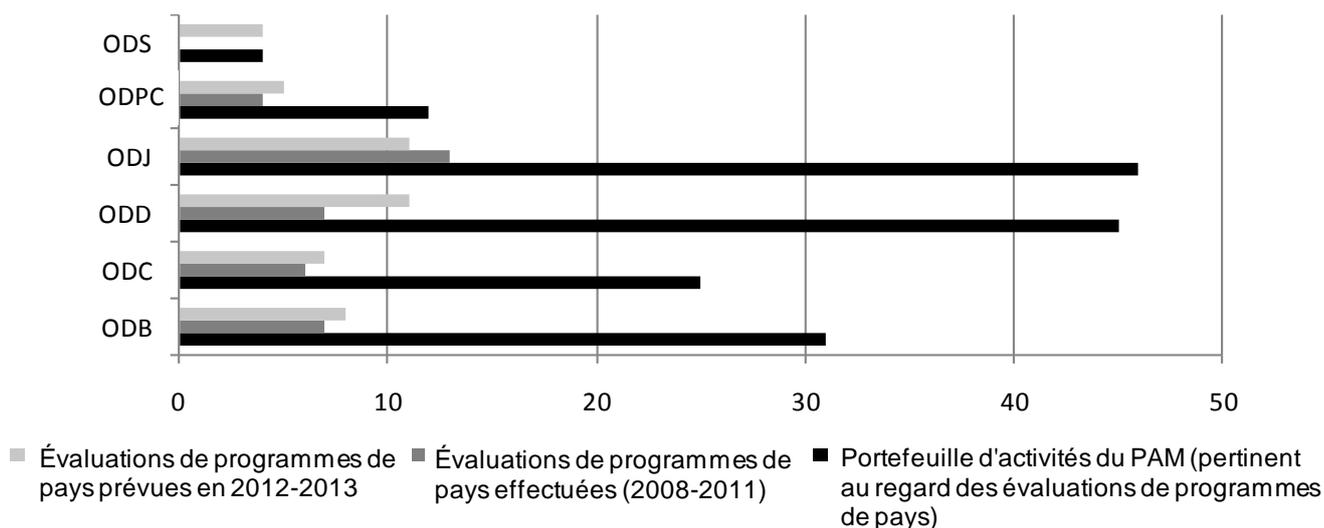
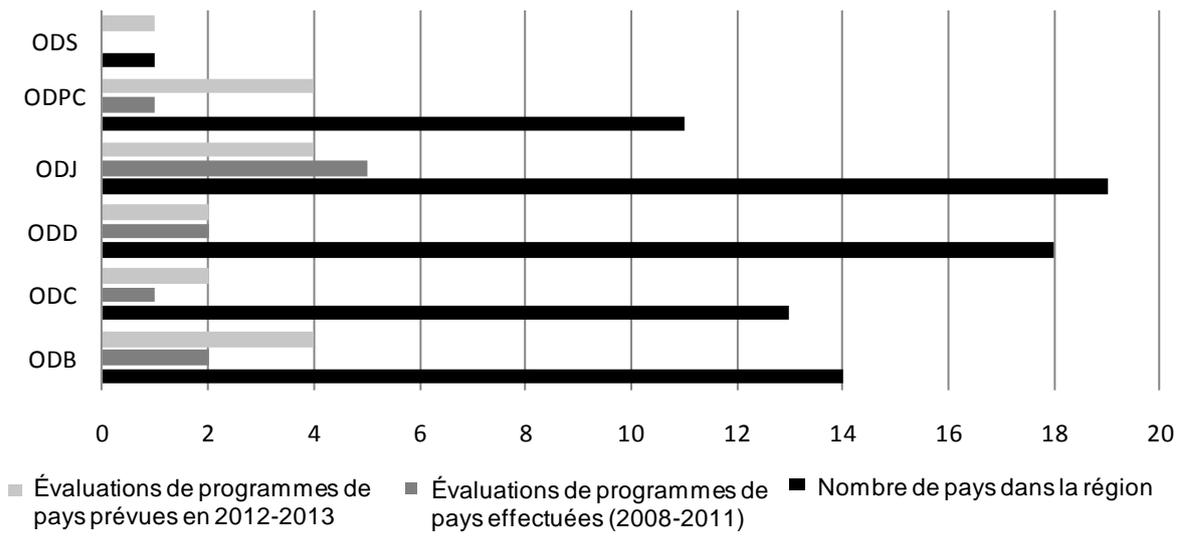


Figure A1.3 Nombre de pays



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
VCT	Vivres contre travail
FIDA	Fonds international de développement agricole
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
ODB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
ODC	Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)
ODD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
ODJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)
ODPC	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)
ODS	Bureau régional pour le Soudan
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance